

## Description des travaux de vérification des compteurs

### PV FICHE CONSTAT N° 16/5

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de Dakar,  
le 15/04/2025, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles  
par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 1102051448
- Marque : Hexing
- Type : HXP100 DI
- Constante d'impulsion : 1000 Imp/kWh
- Rapport TC : ..... /Rapport TP : .....
- Classe : 1 Année : 2013
- Calibre : 230 V 5(30) A Fréquence : 50Hz
- Indexes : k1 ..... k2 ..... (k1+k2) 18616 Pmax .....

Installé et utilisé par Mr Ndiaga Sow kWh

à l'adresse Grand Medeni quartier Maguette Ndiaye N°72

#### CONSTATS EXTERNES :

##### **A1 - plombs**

Fils plomb coupé (s)   
Fils inexistants

##### **A2 – Scellés du boitier**

Nr. scellés du boitier   
Plombs falsifiés   
Autres plombs

##### **A3 - Capots**

dévissé   
ouvert   
cassé   
percé

##### **A4 – Ecran LCD**

cassé   
eteint

##### **A5 - Raccordements**

Bouclage du compteur   
Bouclage des TC   
Isolation des TP

#### CONSTATS INTERNES :

B1 – Circuit du compteur   
Carte Mère manipulé

#### COMMENTAIRES :

R.A.S

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

N°7077  
PRO 8196  
Senelec

CLIENT

## PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 15/04/2025 à DakarL'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°  
14202051448 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Ndiaga Sarr
- Raison Social :
- Adresse : Orond Medine, quartier Maguette Ndiaye
- Type de compteur : HXP 100 DI
- Compte de contrat : 21115273531 n°72

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)  
N° 1615 du 15/04/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

CONFORME  
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESSSENELEC  
MO8136  
MO70107  
MO70107LE CLIENT